Cinquante deuxième année. - N° 1 A 1er, 2 et 3 janvier 2018

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES

ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard 01-40-58-75-00
Annonces 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 3357

87 – HAUTE-VIENNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LIMOGES

Ventes et cessions

833 765 852 RCS Limoges.
SYSLAW.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 864000 EUR.
Adresse : 31, rue Bernard Palissy, 87000 Limoges.
Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis de projet de fusion AVIS DE PROJET DE FUSION Société absorbante : SAS SYSLAW Adresse du siège : 31 RUE BERNARD PALISSY 87000 LIMOGES Capital : 864 000 EUROS Numéro unique d'identification : 833 765 852 Lieu d'immatriculation : LIMOGES Société absorbée : SELARL DECEMME BRACHET Adresse du siège : 13 RUE ADRIEN ET EVA FAURE 1910£0 BRIVE LA GAILLARDE Capital : 30 000 EUROS Numéro unique d'identification : 828 405 472 Lieu d'immatriculation : BRIVE LA GAILLARDE Aux termes de deux actes sous seings privés signés à Limoges le 17 mars 2017, a été décidé le principe de la réalisation d'une fusion par constitution d'une nouvelle société de la SELARL DECEMME BRACHET par la SAS SYSLAW L'évaluation des apports de la SELARL DECEMME BRACHET au 17/03/2017 s'élèverait à Actifs apportés : 1 080 000 Passif pris en charge : 900 000 Rapport d'échange des droits sociaux : 1900 / 300 Montant prévu de la prime de fusion : ZÉRO EUROS Le projet de fusion a été déposé au nom de la SAS SYSLAW au tribunal de commerce de Limoges le 14 décembre 2017 et au nom de la SELARL DECEMME BRACHET au tribunal de commerce de BRIVE LA GAILLARDE le 20 décembre 2017, pour avis.